



## BASES ET PRATIQUES DE L'AGRICULTURE BIODYNAMIQUE (2 JOURS)

### OBJECTIFS

Eclairer, expliciter au travers des faits, la réalité pratique des fondements de la biodynamie. Connaître les pratiques spécifiques à la biodynamie. Mettre en œuvre la biodynamie sur sa ferme.

### PROGRAMME

#### Mardi 16 mars

Approche de la biodynamie et principes fondamentaux :

- > Histoire de l'agriculture biodynamique. Méthodes d'observations. Notion d'organisme agricole. Préparations biodynamiques pour les cultures et les composts. Le rôle des animaux de la ferme et la valeur des différents fumiers.
- > Visite d'une ferme d'élevage en biodynamie.

#### Mercredi 17 mars

La biodynamie appliquée aux cultures :

- > La plante entre forces terrestres et forces cosmiques. Préparations biodynamiques. Méthodes de dynamisation et de pulvérisation. Eléments d'astronomie pour comprendre les rythmes solaires, lunaires et planétaires, utilisation du calendrier des semis.
- > Visite d'une ferme en production végétale en biodynamie.
- > Bilan, temps d'échange et d'évaluation.

**Méthodes pédagogiques :** Apports théoriques en salle et visite de ferme.



En partenariat avec :



 **Mardi 16 et Mercredi 17 mars 2021**

 **Ferme du Guillot - Lieu-dit « Guillot », 32350 Saint-Arilles**

**Intervenant :** René Becker, ancien paysan en polyculture-élevage en biodynamie, formateur.

Responsable de formation : Audrey BOUSSAOU

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**FORMATION :** Bases et pratiques de l'agriculture biodynamique.

**DATES :** Mardi 16 et Mercredi 17 mars 2021

**NOM :** .....

**PRENOM :** .....

**ENTREPRISE :** .....

**ADRESSE :** .....

**CODE POSTAL :** ..... **COMMUNE :** .....

**TELEPHONE :** .....

**EMAIL :** .....

**DATE DE NAISSANCE :** .....

**VOTRE STATUT MSA :**

<input type="checkbox"/> Salarié(e) agricole	<input type="checkbox"/> Chef d'exploitation
<input type="checkbox"/> Autre, précisez : .....	<input type="checkbox"/> Cotisant(e) solidaire
	<input type="checkbox"/> Porteur de projet avec PPP agréé

**DATE D'INSTALLATION le cas échéant :** .....



### FORMATION PROFESSIONNELLE

N° d'activité de formation : 73320036332

## BASES ET PRATIQUES DE L'AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Durée :** 14 heures.

**Public :** Agriculteurs et porteurs de projet.

**Pré-requis :** Aucun.

**Lieu et horaires :** 16 et 17 mars 2021. Ferme du Guillot – Lieu-dit « Guillot », 32350 Saint-Arailles. De 9h30 à 17h30.

**Repas de midi :** repas tiré du sac pris sur place.

**Accessibilité handicap :** accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour adapter les conditions d'accès à votre situation.

### Coût et prises en charge :

- **Prise en charge VIVEA :** agriculteurs installés à jour de leur cotisation professionnelle (chef d'exploitation, cotisant solidaire) et porteurs de projet avec PPP validé. Des documents peuvent vous être demandés pour justifier de votre situation. Votre enveloppe formation sera décomptée de : 420 euros.

- **Financement personnel :** 120 euros (60€/jour). **Autres financements possibles :** nous contacter (CPF, OPCO,...).

**Crédit d'impôt :** Si vous êtes au régime d'imposition au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation. Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

### Modalités de fin de formation :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.
- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation et questionnaire de satisfaction globale.

J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de services de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".

Fait à ..... Le .....

Signature :

### VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....

.....

.....

### Inscription :

Veillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 100 euros** (non encaissé) ou du montant de la formation pour le non-éligible vivea **avant le 9 mars** à l'adresse suivante :



**ADEAR 32 / Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers**

56 avenue des Pyrénées  
32000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :  
05 62 05 30 86 ou à [contact@adear32.fr](mailto:contact@adear32.fr).